

Un nouveau vice-président régional en charge des transports

Pierre Serne est devenu le 10 janvier dernier 2^{ème} vice-président de la Région Île-de-France, en remplacement de Jean-Vincent Placé devenu sénateur.

Il est en charge des transports et des mobilités, dossier évidemment crucial pour notre région. Avec un budget annuel d'1,6 milliard d'euros (le plus gros budget d'une collectivité en Europe) et 8 milliards de plus si l'on ajoute qu'il sera le 1^{er} vice-président du Syndicat des transports d'Île-de-France (STIF), ce sont des leviers puissants dont il disposera pour faire progresser un système de transport complexe et en difficulté.

Bien sûr, ce sera une position de choix pour faire avancer les dossiers qui intéressent en particulier les Montreuillois(es).

Mais c'est sur l'ensemble des modes et des territoires qu'il devra veiller, avec en priorité absolue l'amélioration de l'offre et de la qualité de service sur le réseau existant, tout en gardant en ligne de mire les investissements nécessaires pour faire grandir le réseau dans les quinze ans qui viennent.

Un dossier sera particulièrement prioritaire dans les mois à venir, celui de la réforme tarifaire des transports. Pierre Serne qui a activement participé aux discussions ayant abouti fin 2011 à l'accord régional sur la tarification, va maintenant devoir mettre en place ses étapes avec en ligne de mire le Pass Navigo à tarif unique (au prix de la zone 1-2) et le dézouage complet au 1er janvier 2013.

D'ici là, à mi-2012, sera lancé le dézouage le week-end et les jours fériés, permettant à tous les porteurs de Pass Navigo de circuler sur tout le réseau de transport de la région.

Au passage, notons qu'enfin, avec le dézouage, sera mis un terme à l'aberration du double zonage à Montreuil. Sera au même moment mis en place le principe du complément de parcours (qui permettra aux porteurs de Pass sortant de leur zone de ne payer que le supplément de prix et pas à nouveau la totalité d'un billet), mesure réclamée depuis des années par les usagers et l'AMUTC.

Mais avant même cela, il va devoir gérer la fin de la renégociation, difficile, des contrats qui lient le STIF à la SNCF et la RATP pour l'exploitation des transports en commun franciliens. Ce sont ces contrats qui rémunèrent les opérateurs historiques (autour de 2 milliards d'euros par an à chacun !) mais du même coup fixent le niveau d'offre, les critères de régularité, de qualité de service, etc.

Autrement dit, c'est la feuille de route des opérateurs pour les quatre années qui viennent qui se joue en ce moment.

Nous aurons sans doute l'occasion d'en reparler.